

LA REVUE

du Réseau rural français

n°14 2nd semestre 2018



CULTURE ET RURALITÉ

À un peu plus de la moitié de la programmation 2014-2020, la Politique agricole commune, via le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), poursuit son rôle d'accompagnement des évolutions agricoles et rurales. Dans le même temps, l'aménagement du territoire, la ruralité et en son sein l'agriculture sont sous le feu des projecteurs : alimentation, production énergétique, développement de nouvelles activités et de nouveaux services en milieu rural sont autant de thèmes au coeur des débats de société, alors que les mutations climatiques et numériques questionnent nos habitudes et nos organisations.

Les lauréats du second appel à projets "Mobilisation collective pour le développement rural" démontrent la diversité des enjeux dans les territoires, de l'égalité femme-homme au lien urbain rural, en passant par la jeunesse et l'alimentation territoriale. Les livrables de ces projets, soutenus par le Réseau, permettront de renforcer encore l'indispensable articulation entre le niveau national et local.

Le sommet européen de l'innovation agricole 2019, qui se tiendra en Normandie en juin 2019, témoigne de la dynamique du partenariat européen pour l'innovation agricole (PEI) et de la mobilisation de ses acteurs français. Il sera dédié à la contribution du PEI à la transition agroécologique, selon une approche de multiperformance (écologique, environnementale, sanitaire, sociale). À la fois un enjeu et un défi, pour les agriculteurs et les filières mais bien sûr aussi les territoires et les citoyens, elle suppose d'identifier, de produire et de mobiliser des pratiques, des connaissances et des innovations de tout ordre : agronomique, technologique, organisationnelle, territoriale...

Les outils numériques ouvrent de nouvelles perspectives pour l'animation et l'attractivité des territoires. Dans les domaines social et culturel, ils permettent, en multipliant les points d'accès à des ressources numériques mutualisées, appuyées par une assistance au public (espaces de coworking, tiers lieux, carrefours numériques (fab-lab), maisons de services publics...), de prendre en compte les besoins des populations des territoires ruraux pour des formes innovantes de solidarités numériques. Des coopératives d'activités et d'emploi, à la multiplication des formes de réappropriation de l'autonomie alimentaire, en passant par la diversité des projets émergents sur la mobilité, il est maintenant avéré que les territoires ruraux sont bien présents sur tous ces sujets.

Dans ce contexte, s'intéresser à la culture en milieu rural comme le propose le dossier central de cette revue, n'est ni un supplément d'âme, ni anecdotique, c'est ausculter de près un domaine profondément vecteur de liens, au sein duquel s'exprime tout un potentiel de créativité.

Dans ce paysage en évolution, le Réseau rural est maintenant bien installé et reconnu comme un centre de ressources qui met en évidence tout ce que l'Europe, au moyen du FEADER, permet pour accompagner ces changements en cours. Aux acteurs, à vous de vous emparer de cet outil pour faire en sorte que toutes ces initiatives soient visibles, portées, et passent du statut de défricheur à l'incarnation de solutions qui font société.



Valérie METRICH-HECQUET

Directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE)



Serge MORVAN

Commissaire général à l'égalité des territoires (CGET)



Jules NYSSSEN

Directeur général de Régions de France



p.6



p.12



p.16



p.18

4-5 L'INTERVIEW

Barbara Lücke : "Une nouvelle PAC pensée dans un esprit de modernisation et de simplification"

6-10 LE DOSSIER - Culture et ruralité

Faire de la culture un véritable levier de cohésion sociale, de développement économique et d'attractivité des territoires ruraux : c'est l'ambition partagée par le Réseau rural et les acteurs culturels.

11-12 ACTUS LEADER

Access'R : Leader France défend les services aux publics en milieu rural

EGPP 2018 : faciliter l'émergence de projets structurants pour nos territoires

13-17 PEI : LE SOMMET AGRI INNOVATION

Rendez-vous au sommet PEI pour la transition agro-écologique

Panorama des groupes opérationnels français

Projets multi-acteurs européens PEI

Les atouts du PEI dans la transition agro-écologique : retours d'expériences

18-20 INITIATIVES DE LA MOBILISATION COLLECTIVE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL (MCDR)

Nouvelle vague de projets en faveur de la ruralité

Les 21 lauréats de l'appel à projets MCDR 2018

MCDR 2018 : portraits de lauréats

21-23 ACTUS DES RÉSEAUX RURAUX RÉGIONAUX

BRETAGNE, NORMANDIE ET PAYS DE LA LOIRE : La coopération au cœur d'un forum interrégional

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR : Montrer la pluralité des fonds européens dédiés aux territoires ruraux

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : "Avoir une gestion raisonnée et partagée des équipements, des investissements et de l'ingénierie"

PAYS DE LA LOIRE : Penser une autre mobilité dans les communes rurales

"Une nouvelle PAC pensée dans un esprit de modernisation et de simplification"

Chef d'unité à la DG Agriculture et développement rural de la Commission européenne, Barbara Lücke revient sur la mise en œuvre du FEADER à l'échelle européenne et française. Elle évoque aussi les perspectives pour le développement rural, notamment dans le cadre de la PAC post-2020.

Quelle vision avez-vous de la mise en œuvre du FEADER en France ? Comment peut-on la mettre en perspective par rapport à sa mise en œuvre au niveau européen ?

L'enveloppe FEADER de la France représente 12% des allocations FEADER à l'échelle de l'Union européenne (UE) des vingt-huit. En termes absolus, **la France est le premier bénéficiaire du Fonds**. Avec un taux d'exécution de 36,5%, elle se situe au quatorzième rang par rapport à l'ensemble des États membres, au-dessus de la moyenne UE (34%). Par rapport aux autres États ayant la plus forte dotation FEADER (dans l'ordre, l'Italie, l'Allemagne, la Pologne, l'Espagne et la Roumanie), la France se trouve en deuxième position en termes de paiements jusqu'au troisième trimestre 2018, après la Roumanie (40%) mais devant l'Allemagne (33%), l'Espagne (25%), la Pologne (24%) et l'Italie (21%).

À l'échelle française, les dépenses publiques totales des vingt-neuf programmes de développement rural (PDR) s'élèvent à 16,49 milliards d'euros, et le budget FEADER 2014-2020 est de 12,01 milliards d'euros. En comparant les vingt-neuf PDR régionaux, on note des disparités importantes entre régions et entre mesures dans la mise en œuvre.

Au-delà des chiffres, nous avons pu constater qu'après des débuts difficiles (dus, entre autres, à des problèmes liés aux outils informatiques), la mise en œuvre se passe relativement bien en France métropolitaine. Le taux de paiements au troisième trimestre 2018 se situe au-dessus de la moyenne européenne.

Quels principaux projets sont soutenus par le FEADER, à l'échelle européenne et en France ?

Les domaines d'intervention du FEADER sont de nature diverse : qualité de la production, performance des exploitations agricoles et forestières, installation des jeunes agriculteurs, modernisation des exploitations, protection de la biodiversité, mesures agroenvironnementales et climatiques, gestion durable des forêts, développement local mené par les acteurs locaux (DLAL), services de base en milieu rural, etc. Pour faire simple, le FEADER soutient des projets agricoles, sylvicoles et/ou en milieu rural.

Plus concrètement, lors des visites de terrain dans le cadre des comités de suivi des fonds structurels et d'investissement européens (dont le FEADER), j'ai pu rencontrer des bénéficiaires et constater avec satisfaction **la très grande diversité des projets financés par ces fonds, tant sur le plan qualitatif que budgétaire**. En effet, les projets soutenus pouvaient mobiliser un budget allant de quelques milliers d'euros (par exemple un projet LEADER) à plusieurs millions (par exemple un projet d'investissement).

Les projets financés çà et là témoignent, si besoin est, de la grande richesse et de la diversité des aides européennes.



Quelles perspectives pour le développement rural, LEADER, le PEI et le Réseau rural dans la prochaine programmation ?

Le 1^{er} juin 2018, la Commission a publié ses propositions législatives pour la PAC post-2020. Ces propositions sont accompagnées d'une analyse d'impact qui évalue les scénarios alternatifs pour l'évolution de la politique, sur la base d'une analyse quantitative et qualitative. Elles sont actuellement en débat au Parlement et au Conseil européens.

Dans la nouvelle architecture de la PAC, les premier et deuxième piliers (développement rural) formeront ensemble le Plan stratégique PAC. Ce dernier aura pour objectif d'encourager notamment le savoir, l'innovation et la numérisation dans l'agriculture et les zones rurales. Les plans stratégiques incluront les stratégies pour les SICAs (Systèmes d'information et connaissance agricole) afin de **renforcer l'interaction entre les différentes parties prenantes : conseillers, chercheurs, réseaux ruraux, etc.** Dans ce cadre, l'ensemble des soutiens du deuxième pilier est conservé, à savoir :

- paiements surfaciques (ex. : engagements de gestion pour les contraintes régionales) ;
- investissements pro-environnement (efficacité des ressources) ;
- transfert de connaissances (ex. : conseils individuels sur le changement climatique) ;
- innovation (ex. : adapter les techniques d'agriculture de précision à de nouveaux contextes) ;
- coopération (ex. : organiser un approvisionnement durable de déchets agricoles pour la production d'énergie).

Si on prend l'exemple de LEADER / DLAL, l'objectif est clairement défini : le DLAL doit prévoir des changements structurels, développer les compétences et stimuler l'innovation. Par ailleurs, l'allocation budgétaire d'au moins 5% de la contribution FEADER totale au plan stratégique PAC à LEADER est proposée. Pour LEADER, on note dans les propositions de la Commission, pour la PAC post-2020, plus de flexibilité dans le choix et le contrôle des mesures. Les exigences pour la mise en œuvre de stratégies intégrées multi-fonds par les États membres sont aussi plus claires. Enfin, l'accent est mis sur les résultats (flexibilité des groupes d'action locale vs objectifs fixés par le PDR) : LEADER doit démontrer ses effets concrets.

Quels sont les points clés à retenir s'agissant de la nouvelle PAC ?

Les éléments clés de la réforme de la PAC ont été élaborés dans le but de rééquilibrer les responsabilités entre l'Union européenne et les États membres (plus de subsidiarité lors de la mise en œuvre) mais également dans un esprit de simplification et de modernisation de la PAC. Désormais, **le soutien sera plus ciblé, basé sur la performance et les résultats**, et non pas uniquement sur la conformité des bénéficiaires avec des règles. Par ailleurs, l'ambition climatique et environnementale sera renforcée.



*Encourager le savoir,
l'innovation et
la numérisation
dans l'agriculture
et les zones rurales*

L'essentiel de la PAC 2021-2027

Une politique ciblée, flexible et efficace : c'est le mot d'ordre de la nouvelle PAC, actuellement débattue au Parlement et au Conseil européens. Son objectif est de soutenir le développement d'une agriculture plus compétitive et résiliente basée sur la connaissance et l'innovation, avec davantage d'équité et d'efficacité dans la répartition des aides entre États membres et agriculteurs. En outre, les attentes sociétales y seront encore mieux prises en compte, ainsi que les problématiques environnementales (préservation de la biodiversité, des paysages, etc.) et climatiques. Il s'agit d'assurer un revenu équitable aux agriculteurs et de dynamiser les zones rurales (croissance, emploi, renouvellement des générations), tout en veillant à la qualité de l'alimentation et au rétablissement d'un meilleur équilibre dans la chaîne alimentaire. Cette nouvelle politique agricole commune pourrait être adoptée à compter du printemps 2019 pour entrer en vigueur en 2021, dans un cadre administratif allégé. Le budget prévu pour sa mise en œuvre est de 365 milliards d'euros, soit 28,5 % du budget de l'UE des vingt-sept.

CULTURE ET RURALITÉ

Elle contribue à rapprocher les territoires, à favoriser la participation citoyenne, à développer le tourisme, à préserver le cadre de vie des habitants, à promouvoir la qualité de l'alimentation... La culture constitue un enjeu majeur pour le développement des territoires ruraux. Mais comment l'amener au plus près des habitants ? Quelles orientations et priorités donner à l'éducation et aux pratiques artistiques et culturelles en milieu rural ? Ces questions et bien d'autres animent le Réseau rural et les acteurs culturels. Leur ambition partagée : faire de la culture un véritable levier de cohésion sociale, de développement économique et d'attractivité des territoires ruraux. Pistes de réflexion et éléments de réponse dans ce dossier.

Comment soutenir les projets culturels dans les territoires ruraux ?

Organisées par les ministères de la Culture et de la Cohésion des territoires, le CGET et le Réseau rural national, les 1^{res} Rencontres nationales Culture et Ruralités se sont tenues le 29 juin dernier. Objectif de l'événement : offrir une visibilité nationale aux projets culturels des territoires ruraux et encourager la collaboration entre acteurs de la culture et du développement rural.

Artistes, responsables de structures culturelles, chercheurs, acteurs publics et privés... Tous se sont réunis le temps d'une journée. Face à eux, sur scène, un professeur de géographie, un architecte du patrimoine, des maires, des élus ou des experts de la culture et

du développement territorial rassemblés pour des tables rondes. L'occasion de faire le point sur les politiques de développement culturel et rural aux échelles européenne, nationale, régionale et locale, qui impliquent notamment une étroite collaboration entre l'État, les acteurs de terrain et les différentes collectivités territoriales. Dans un second temps, l'assemblée a découvert des **projets culturels répondant aux besoins spécifiques des territoires ruraux** : interventions hors les murs, itinérance des œuvres et des artistes, lieu hybride mutualisant une bibliothèque et des services administratifs, etc.



© Mohamed Khalfi



Yannick Jaulin, conteur, directeur du Nombriil du Monde à Pougny-Hérison (79)

"Historiquement, le monde rural a subi une dépréciation, une volonté de voir disparaître les langues minoritaires et, avec elles, un réseau de transmission de savoir-faire et savoir-être. Aujourd'hui, le vieillissement de la population va souvent de pair avec la fermeture de lieux de vie collective. L'enjeu est de réinventer un monde rural dans lequel l'agriculture n'est plus au centre des sociabilités, afin de lui restaurer toute sa fierté. La culture peut contribuer à reconstruire une parole symbolique, un récit des territoires ruraux. C'est un chantier essentiel."

Carine Gonzalez, directrice du GAL Pays Pyrénées-Méditerranée

"Les problématiques culturelles de mon territoire se retrouvent aussi ailleurs, en particulier celle de l'itinérance des œuvres, des artistes et du public. J'apprécie les témoignages de territoires plus avancés en matière d'événementiel, de pratiques artistiques et de résidences d'artistes. J'ai également discuté avec un représentant d'une structure de programmation qui organise des concerts accessibles à tous, sans prérequis : nous partageons la même démarche de démocratisation culturelle."



David Lamb, représentant du Réseau européen de développement rural

"Il y a beaucoup de points communs entre les projets culturels français et ceux des autres pays européens car les régions rurales en Europe travaillent sur des problématiques similaires : comment faire vivre des projets attractifs pour les populations et les touristes ? Comment toucher les jeunes générations ?"

La plateforme participative "Territoires culturels"

Nouvel outil d'observation et de valorisation initié par le ministère de la Culture, cette [plateforme en ligne](#) offre un panorama des projets culturels menés dans les territoires ruraux. Elle contribue à leur offrir une visibilité nationale, à alimenter une base de données et à favoriser la mise en réseau des acteurs concernés. À ce jour, près de 400 projets sont répertoriés et consultables, notamment via une recherche par filtres thématiques. Vous développez un projet culturel en milieu rural avec différents partenaires ? Ajoutez-le à l'aide du [formulaire en ligne](#).

Convention "Alimentation, Agri-Culture" : quand l'art s'invite dans les lycées agricoles

Depuis 1990, une convention établie entre le ministère de l'Agriculture et de l'alimentation et celui de la Culture contribue notamment à développer l'éducation et les pratiques artistiques et culturelles dans l'enseignement agricole. Illustration.

"Promouvoir et valoriser l'art et la culture dans les territoires ruraux" : c'est l'ambition partagée par le ministère de l'Agriculture et de l'alimentation et celui de la Culture dans le cadre de la convention "Alimentation, Agri-Culture". Déployée au niveau régional par les DRAC et les DRAAF, cette convention vise en particulier à favoriser les actions culturelles dans les territoires ruraux et à valoriser le patrimoine culturel français au sens large : gastronomie, monuments historiques, savoir-faire, modes de vie, paysages, espaces agricoles... Elle soutient notamment le financement **des projets d'éducation artistique et culturelle des lycées agricoles**. C'est par exemple le cas du projet "Habiter et Bâtir*" à Montreuil-Bellay" réalisé au lycée agricole Edgard Pisani (49).

Accompagné d'un plasticien, Lucas Grandin, les élèves de terminale bac pro "Aménagement Paysager" et "Vigne et Vin" ont imaginé et construit un igloo en bois de sapin Douglas. Tournée vers le paysage vinicole de l'établissement, la structure a vocation à offrir un espace de repos, de réflexion, de rencontres, de contemplation... "L'artiste a pu venir en résidence deux semaines dans notre établissement grâce à un appel d'offres de la DRAC lancé dans le cadre de la convention "Alimentation, Agri-Culture"" détaille Virginie Jadeau, enseignante d'ESC. Le projet s'est articulé en plusieurs phases. L'artiste a d'abord présenté ses travaux aux lycéens, ses constructions en bois créées "avec et dans l'intérêt d'une population". Les élèves ont ensuite passé une semaine à réaliser leur structure dans la cour de l'établissement. Elle prend aujourd'hui la forme d'une ammonite, en référence à l'architecture de leur lycée et à la composition du sol. La commune de Montreuil-Bellay (49) a depuis décidé de s'inspirer de l'expérience : elle propose la construction collaborative d'une nouvelle œuvre dans le centre-bourg.

* "Habiter et Bâtir" est une thématique lancée à l'initiative du [réseau art.ur](http://reseau-art.ur), le réseau ADC (Animation et développement culturel) des Pays de la Loire.



"Favoriser les actions d'éducation socio-culturelle dans l'enseignement agricole"

Claire Latil, animatrice du réseau national Animation et développement culturel (ADC)

"L'ESC est l'occasion pour les élèves de s'ouvrir aux enjeux culturels et artistiques mais aussi de vivre une expérience de création et devenir auteur. Cet enseignement spécifique aux lycées agricoles ne se limite pas à l'art et à la culture. Il permet aussi aux élèves de mieux appréhender leur environnement, leur territoire, et les enjeux socio-culturels, économiques et écologiques propres à notre époque. Tout ce travail se fait via des méthodes pédagogiques dites actives, grâce auxquelles l'élève "apprend en faisant", notamment à construire des projets. Ma mission consiste à apporter un soutien - valorisation des projets, lisibilité des actions - aux équipes engagées dans l'animation et l'action culturelle dans les établissements agricoles et, plus précisément, au sein des réseaux régionaux d'animation et de développement culturel (ADC) qui regroupent des enseignants d'éducation socio-culturelle. Ces réseaux ont pour objectif de mutualiser les expériences et les projets, comme c'est le cas avec "Habiter et Bâtir". Ce sont également des lieux de réflexion et d'échanges sur l'animation et le développement culturel."

<http://education-socioculturelle.ensfea.fr>



"La Chanson du Bistrot" : valoriser le patrimoine humain et le lien social en milieu rural

Impulsé en 2017 et développé par le GAL du Pays de Chaumont, le projet "La Chanson du Bistrot" a mis à l'honneur ceux qui font vivre les cafés du territoire. Six chansons, créées pour l'occasion à partir de "brèves de comptoir", ont été présentées dans les bistrotts de pays lors d'une tournée. Zoom sur une initiative culturelle résolument conviviale, très appréciée des habitants.



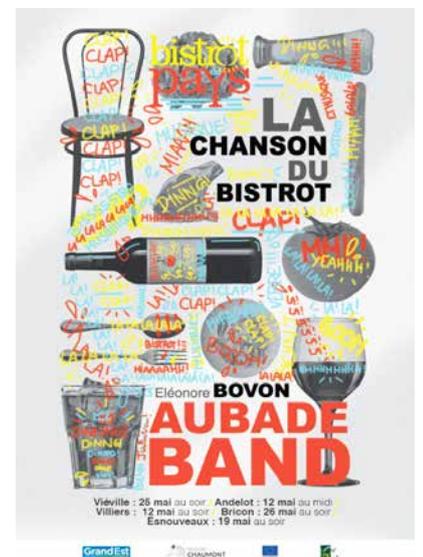
En mai 2018, les cinq bistrotts du pays de Chaumont (Grand Est), ainsi qu'un marché du terroir, ont accueilli chaleureusement la tournée "La Chanson du Bistrot" dans le cadre du projet du même nom, porté par le GAL du Pays de Chaumont. Accompagnée des choristes de son "Aubade Band", la compositrice-interprète Éléonore Bovon a parcouru tout le territoire pour chanter ses créations.

En 2017, l'artiste s'était assise aux tables des cafés pour écrire des **chansons inspirées des bistrotts de la région et de celles et ceux qui les font vivre** : bistrottières et bistrottiers, clientes et clients d'ici et d'ailleurs... Elle s'est inspirée d'atmosphères, d'anecdotes, de bons mots et de phrases lancées à la cantonade pour faire naître six chansons poétiques et originales. *"Des villageois fréquentent parfois le même café depuis vingt ou trente ans"* raconte Élodie Juillet, chargée de mission Culture et Animation territoriale au Syndicat Mixte du Pays de Chaumont. *"Parfois, le gérant du lieu a changé mais certains clients sont encore là ! Au café, ils se retrouvent, échangent sur l'actualité, sur leur village, leur famille, leur santé... Nous avons même recueilli le témoignage d'un homme qui a été élevé dans l'un des bistrotts ! Il y avait matière à faire des chansons, et le projet nous a tout de suite enthousiasmés..."*

Les chansons d'Éléonore Bovon ont été présentées sous forme de spectacles en soirée, dans un esprit "café-concert", ou même à l'heure du déjeuner. *"Des actions de ce type contribuent à renforcer le lien social en milieu rural, remarque Élodie Juillet. Elles valorisent*

et reconnaissent notre patrimoine humain. En effet, dans ces compositions, les habitants retrouvent ce qu'ils vivent au quotidien."

Le GAL a misé sur la participation dans les moindres détails du projet : il a confié la réalisation de l'affiche de la tournée aux étudiants de première année de BTS Design graphique du Lycée Charles-de-Gaulle de Chaumont. *"Ils ont ainsi pu s'exercer à répondre à une commande"* explique Élodie Juillet. Quatre propositions, de grande qualité, ont été soumises au vote du public en 2017, et l'une d'entre elles a été retenue. Enfin, un vidéaste haut-marnais a filmé les spectacles et les répétitions de l'Aubade Band afin de réaliser un clip retraçant la tournée.

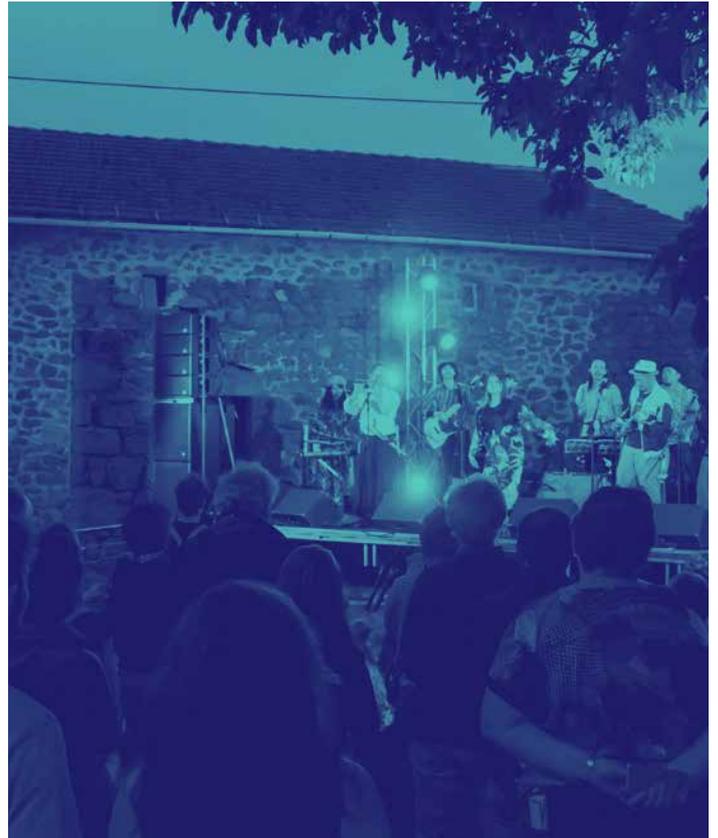


Quels projets culturels pour les territoires ruraux de demain ?

Co-construire des moyens, méthodes et outils pour l'animation et le développement culturel des territoires, en adéquation avec leurs réalités et leurs besoins. Cet enjeu était au cœur des rencontres nationales "Projets artistiques et culturels en milieu rural" organisées début novembre en Ardèche dans la continuité des 1^{ères} Rencontres nationales Culture et Ruralités (lire p. 7).

Quelles sont les spécificités des projets culturels en milieu rural ? Quels enjeux et nécessités soulève la coopération sur les territoires ruraux ? Comment renouveler le dialogue entre zones rurales et centres urbains ? Ces grandes questions ont rythmé les rencontres nationales "Projets artistiques et culturels en milieu rural" proposées par l'UFISC (Union Fédérale d'Information des Structures Culturelles) les 7 et 8 novembre à Mirabel. L'événement, auquel était convié le Réseau rural, a réuni une centaine de participants dont les membres de l'UFISC ainsi que des acteurs artistiques et de l'économie sociale et solidaire, des réseaux professionnels, des chercheurs, des élus, des techniciens, des associations culturelles, des centres sociaux, etc. Ils ont réfléchi ensemble à comment mieux accompagner les dynamiques et la prise en compte des initiatives citoyennes artistiques et culturelles.

Tables rondes et ateliers autour des questions du tourisme, de la jeunesse ou des arts traditionnels ont par exemple été l'occasion de s'intéresser aux évolutions en cours au sein de la ruralité mais aussi de l'action publique. Parmi les sujets les plus débattus ? La mobilité, la co-construction de politiques publiques, les représentations de la ruralité ou la reconnaissance de la participation citoyenne. Les propositions des participants ont été nombreuses : travailler la co-construction comme enjeu de programme de travail pour les années à venir, réaffirmer et accompagner la notion de droits culturels, développer l'offre et les capacités d'ingénierie et d'accompagnement des structures, défendre la notion de projet culturel de territoires...



© Shutterstock

Access'R : Leader France défend les services aux publics en milieu rural

Le 5 novembre dernier, Leader France lançait officiellement le projet Access'R lors de son assemblée générale à La Rochelle. Ce programme de capitalisation et de diffusion des bonnes pratiques autour de la thématique des services aux publics en milieu rural répond à une volonté : défendre la place de la ruralité dans les politiques publiques européennes.



"On constate une détérioration de l'accessibilité des services publics dans l'ensemble des territoires ruraux. Le maintien et le renforcement de ces services est un sujet majeur." Président de Leader France, Thibaut Guignard tire la sonnette d'alarme et souhaite apporter des réponses à cette problématique complexe. Comment ? En déployant notamment le projet Access'R. Lancé lors de l'assemblée générale de Leader France en novembre dernier, ce dispositif doit permettre de **recenser les bonnes pratiques sur le thème des services à la population en milieu rural, au niveau national et européen, puis d'en assurer la diffusion** à grande échelle. Secrétaire général de Leader France, Alexis Lebrat précise : "Dans l'ensemble des stratégies locales menées dans le cadre du programme LEADER, il y a au moins un axe qui répond aux services à la population et à la personne. De nombreux GAL de métropole et d'Outre-mer travaillent sur cette thématique mais personne ne sait aujourd'hui qui fait quoi. L'idée est de recenser des projets et de les transposer à d'autres territoires."

Comment maintenir et renforcer les services de proximité, à la personne, scolaires ou médicaux ? Comment développer de nouvelles formes de présence et de mutualisation ? "Ces problématiques requièrent une grande attention et il y a **urgence à agir pour répondre aux besoins et aux attentes de la population**" souligne Monica Ronecker, coordinatrice d'Access'R. Lors du séminaire de lancement du projet, 150 acteurs du milieu

rural ont échangé sur les besoins et attentes des habitants des zones rurales ainsi que sur les solutions émergentes grâce à l'innovation des territoires. Neuf d'entre elles ont été présentées. C'est par exemple le cas de Sensibus, une initiative du GAL du Pays d'Auge (Calvados). L'équipage de ce véhicule itinérant va à la rencontre des personnes de plus de 60 ans pour leur présenter les dispositifs de maintien à domicile existants. Une visite de terrain a également invité les participants à découvrir les projets de revitalisation du bassin de Marennes co-financés par les fonds FEADER via le programme LEADER : un cinéma, une médiathèque, une ludothèque, une librairie indépendante ou encore un bar associatif. "Le public a pu comprendre tout le processus de mise en œuvre d'un projet, de l'idée à la concrétisation en passant par la recherche de financements" témoigne Monica Ronecker.

Access'R fait écho à la déclaration de Cork 2.0 "pour une vie meilleure en milieu rural". Programmé jusqu'en 2021, le projet va être mené en 3 phases. La première année est consacrée au repérage et au recueil de concepts locaux innovants. "Nous sommes 17 partenaires dont 5 européens. Chacun est chargé de recenser les bonnes pratiques sur son territoire." Viendront ensuite les phases de diffusion et d'accompagnement des futurs porteurs de projets. Chaque initiative retenue fera l'objet d'une fiche technique diffusée sur un site internet "afin que les élus, les porteurs de projets ou les associations s'approprient ces informations".

Pour plus d'infos...

<http://leaderfrance.fr/projet-accessr/presentation-du-projet-accessr>

EGPP 2018 : comment faciliter l'émergence de projets structurants pour nos territoires ?

Représentant 75% du territoire national français pour 45% de la population, l'Association Nationale des Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des Pays (ANPP) a organisé ses États Généraux les 8 et 9 octobre. Retour sur ce temps fort.

Représentants de Pôles territoriaux, de Pays, de GAL, de Conseils de développement, institutionnels, élus locaux, associations, acteurs privés... Plus de 500 personnes ont participé aux États Généraux de l'Association Nationale des Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des Pays (ANPP) les 8 et 9 octobre au Centre Prouvé de Nancy. Ambition de l'événement : **"Améliorer, par une réflexion commune, la législation et les réglementations afin de faciliter l'émergence de projets structurants pour nos territoires"** explique Michael Restier, directeur de l'ANPP. Les deux journées d'échanges se sont articulées autour de douze ateliers et six conférences sur des sujets comme l'alliance public/privé, le développement écologique et le potentiel d'innovation des territoires, l'Alliance des territoires, la politique européenne 2021-2027...

Le lundi 8 octobre, une stratégie innovante de développement des territoires basée sur la coopération entre urbains, péri-urbains et ruraux était au centre des discussions : l'Alliance des territoires. *"Le principe est que tous les acteurs doivent dialoguer, expérimenter et coopérer pour valoriser et développer le potentiel de leur territoire"* précise le directeur de l'ANPP. Intitulée "L'Alliance des territoires en pratique : l'articulation des projets et échelles en Grand Est !", la conférence a été l'occasion pour Laurent Henart, maire de Nancy, André Rossinot, président de Nancy Métropole, Martine Boutillat, présidente du Pays d'Epernay Terres de Champagne, Mathieu Klein, président du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et Franck Leroy, vice-président du Conseil régional Grand Est, de détailler **comment les différentes échelles du Grand Est travaillent ensemble**. Sur les questions de mobilité, de santé, de

télé-travail ou d'alimentation, *"la coopération est incontournable pour trouver des solutions adaptées à chacun"* lançait Laurent Henart. Dans le Grand-Est, l'Alliance des territoires s'est par exemple traduite par une vaste concertation afin de créer un projet alimentaire de territoire. Objectif : structurer la filière productive de proximité afin qu'elle approvisionne les cuisines centrales de Nancy - qui servent des milliers de repas par jour -, et ainsi réduire le plus possible les intermédiaires entre le producteur et le consommateur.

Avec la conférence "Les Territoires de projets mobilisés pour une politique européenne 2021-2027 ambitieuse !", une autre grande question a été posée : quelles recommandations faire pour améliorer la politique européenne ? Après un point sur les dysfonctionnements de l'actuelle programmation et notamment de LEADER, les échanges ont porté sur **l'élaboration d'une "Contribution des Pôles territoriaux et Pays"**. Son objet : "La place des territoires et de la ruralité dans les politiques européennes 2021-2027". Alimentée par un questionnaire adressé à l'ensemble des Territoires porteurs d'un programme LEADER, cette contribution a été votée à l'unanimité par les participants des États Généraux de l'ANPP. Elle comporte 10 propositions telles que la réintégration du FEADER dans le RPDC, la simplification de l'accessibilité aux programmes sectoriels européens ou la liberté pour les GAL de choisir leurs propres axes thématiques de stratégie locale de développement... *"Ce travail sera envoyé à nos instances nationales, présenté le 12 décembre à Strasbourg à l'ensemble des députés européens français ainsi qu'aux acteurs européens concernés (DG Agri, DG Région, Comité des Régions et parlementaires européens) lors d'une réunion à Bruxelles en janvier"* précise Michael Restier.

Pour plus d'infos...

<https://anpp.fr/rencontres/egpp-2018/>



PEI : LE SOMMET AGRI INNOVATION

Rendez-vous au sommet PEI pour la transition agro-écologique

Les 25 et 26 juin 2019, la Normandie accueillera le sommet Agri Innovation, le prochain sommet européen du PEI, dédié notamment à la transition agro-écologique et à l'innovation en agriculture. Des sujets stratégiques pour répondre aux grands défis alimentaires, sociétaux et environnementaux d'aujourd'hui.



AGRI Innovation summit 2019

Agriculteurs, chercheurs, entreprises, associations, décideurs... Entre 300 et 400 participants sont attendus les 25 et 26 juin 2019 lors du deuxième sommet Agri Innovation dédié à l'apport du PEI à la transition agro-écologique. "Co-organisé par le Réseau rural national, la Région Normandie, la Commission européenne (DG Agri) et le réseau européen PEI, l'événement réunira les acteurs du PEI venus de toute l'Europe mais aussi les spécialistes français des systèmes de connaissances et d'innovation de l'agriculture et de la forêt" explique la Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE) en charge, au ministère de l'Agriculture et de l'alimentation, de l'organisation de l'événement. "La France a été retenue pour accueillir ce sommet car notre pays s'est engagé dans l'agro-écologie et la multi-performance de l'agriculture depuis 2012, poursuit-elle. Aussi parce que le PEI s'y déploie en régions avec dynamisme et les acteurs français figurent parmi les plus présents dans les projets multi-acteurs européens du PEI. L'événement se tiendra en Normandie, région volontaire pour accueillir ce sommet, impliquée dans l'innovation agricole et qui compte d'ailleurs une trentaine de groupes opérationnels (GO) du PEI."

Comment réduire l'usage d'intrants pour accroître l'autonomie des exploitations ? Quels systèmes de production pour une préservation des ressources ? Comment réussir l'intégration de l'agro-écologie avec le consommateur/citoyen ? Pendant deux jours, les participants échangeront sur les réponses apportées par les travaux et résultats du PEI à ces questions. "La transition agro-écologique est un sujet prioritaire, insiste Kerstin Rosenow, chef de l'unité Recherche et Innovation de la DG Agri. Cette démarche, également soutenue par le FAO, vise à une utilisation plus rationnelle et moins intensive des ressources disponibles, répondant aux attentes des citoyens et des consommateurs." Dans cette optique, le PEI est

un outil précieux. Il contribue à créer de nouvelles réponses à ces défis : "Le PEI encourage l'innovation car il incite tous les acteurs concernés, agriculteurs et chercheurs notamment, à construire ensemble des solutions ancrées au niveau local" rappelle Kerstin Rosenow.

L'innovation, un atout pour les territoires ruraux et les consommateurs

De façon générale, le sommet s'intéressera à la façon dont l'innovation en agriculture peut aider à relever les grands défis agricoles, alimentaires et bio-écologiques de notre temps. "Outre la sécurité alimentaire et les enjeux essentiels liés au climat et à la biodiversité, l'innovation agricole peut participer à la dynamique démographique des territoires ruraux et à la transition numérique" précise Kerstin Rosenow. La sylviculture et la bio-foresterie sont également concernées par cette thématique, en particulier avec l'utilisation de la biomasse forestière.

Le sommet Agri Innovation sera par exemple l'occasion d'aborder en quoi le numérique est un levier efficace pour réussir la transition agro-écologique. "Les outils numériques offrent des avancées très intéressantes en matière de gestion des ressources en eau, de réduction des intrants ou encore dans la mise en place de filières courtes entre producteurs et consommateurs" illustre la DGPE. Des sessions thématiques en ateliers permettront également d'approfondir ces sujets et de partager les bonnes pratiques, sur un mode interactif et interdisciplinaire. Enfin, le sommet explorera les modes de diffusion, d'essaimage et d'appropriation des connaissances et des innovations pour changer d'échelle.

Pour plus d'infos...

www.reseaurural.fr/Sommet-agri-innovation-2019

Panorama des groupes opérationnels français

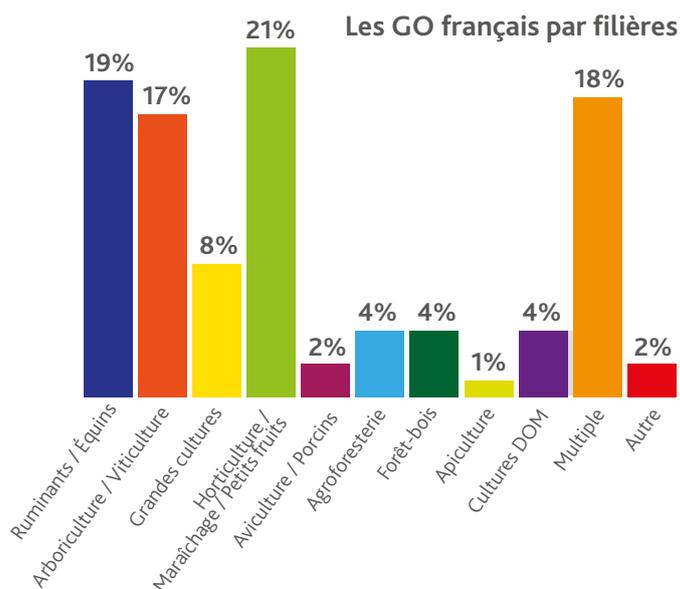
Portés par 162 groupes opérationnels (GO), les projets français soutenus par le PEI associent des agriculteurs, des chercheurs, des forestiers, des entreprises, des collectivités, des associations, des GIEE, des coopératives... Parmi ces GO français, 93 visent la transition agro-écologique (dont 33 ciblent la triple performance et 18 sont spécifiques à l'agriculture biologique). Transdisciplinaires, ils contribuent tous à l'innovation sur les territoires dans de nombreuses filières et thématiques. Vue d'ensemble et témoignages.

Améliorer la durabilité de l'élevage laitier européen

Trouver les bonnes solutions combinant performances techniques, économiques, sociales et environnementales pour son exploitation n'est pas toujours simple à appliquer. Surtout lorsqu'il faut **rester cohérent avec son projet personnel et professionnel, s'adapter au contexte pédo-climatique de son exploitation**, aux contraintes



du marché, etc. Pour aider les gérants d'exploitations laitières à adopter une posture résiliente, c'est-à-dire à prendre les bonnes décisions face à un aléa, la Chambre régionale d'agriculture de Normandie et ses partenaires (l'Institut de l'Élevage, Littoral Normand, le Bureau Technique de la Production Laitière et AGRIAL) ont impulsé le projet PEI "Résilience Lait". 5 exploitations agricoles sont aussi associées. "Ce projet est une déclinaison régionale du programme européen Eurodairy, précise Catherine Bausson, chef de projets Elevage à la Chambre régionale d'agriculture de Normandie. Il consiste à mettre en réseau des groupes d'innovation et à favoriser les échanges entre éleveurs, experts et scientifiques pour améliorer la durabilité de l'élevage laitier européen." Finalité : identifier, notamment sur le terrain, et transmettre les pratiques innovantes pour utiliser efficacement les ressources, favoriser la biodiversité, améliorer la résilience socio-économique des exploitations et augmenter le bien-être et la santé animale. "4 autres régions françaises sont impliquées dans Eurodairy, précise Catherine Bausson. Le partage des expériences et des informations au niveau local, national et européen permet l'émergence de nombreux travaux. Nous avons par exemple élaboré un outil d'auto-diagnostic pour mesurer la capacité de résilience de son exploitation."



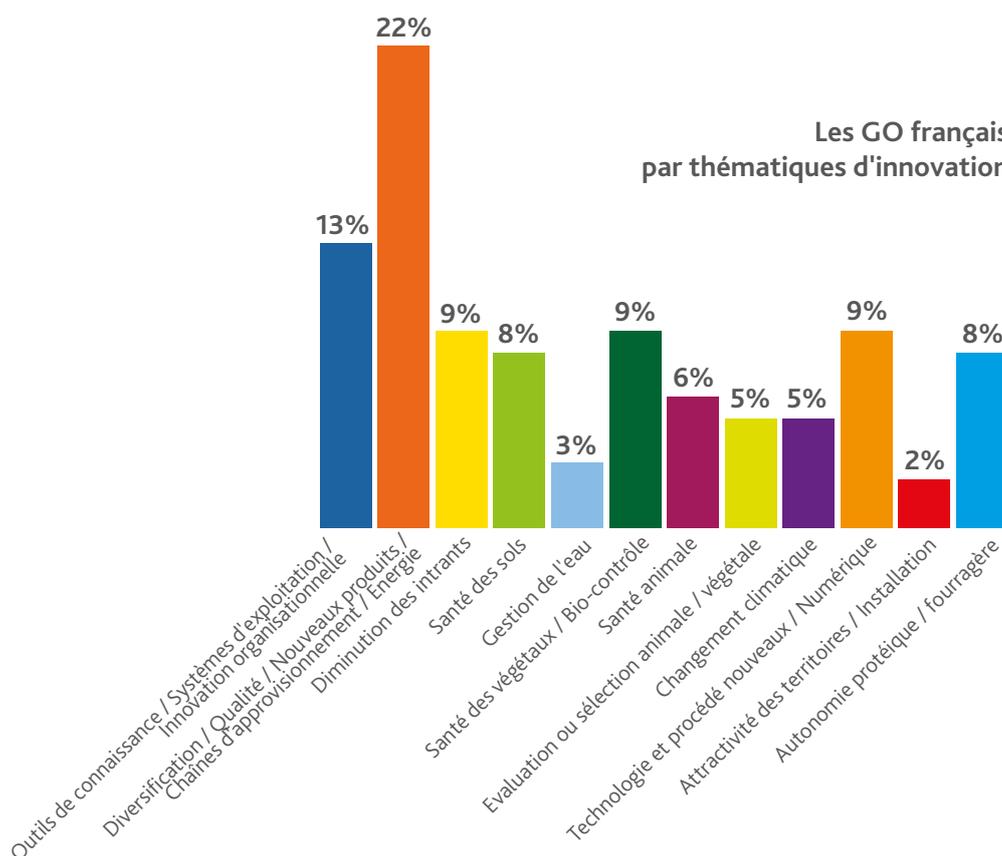
Évaluer le potentiel du maraîchage agroforestier

Cultures maraîchères et fruitières font-elles bon ménage ? La question anime le groupe opérationnel porteur du projet Marforest. Aux côtés de Sica Centrex (station expérimentale des fruits et légumes du Roussillon) et de l'établissement d'enseignement agricole (EPLEFPA) Perpignan Roussillon, le Civam Bio 66 étudie la complémentarité entre ces deux cultures. Pourquoi ? Afin de répondre à trois grands enjeux : **optimiser les surfaces agricoles pour faire face au difficile accès au foncier, diversifier les cultures et apporter un revenu complémentaire aux arboriculteurs.**



Programmé de 2017 à 2020, Marforest repose sur des expérimentations menées sur deux parcelles : l'une occupée par des abricotiers plantés en 2014, l'autre par des abricotiers et des amandiers plantés en 2017. "30% des vergers d'abricotiers de la région sont en bio, la demande commerciale est forte et nous avons une bonne maîtrise technique de cette production, explique Célia Dayraud, ingénieure maraîchage au Civam Bio. L'amandier a quant à lui été choisi pour sa culture rustique et sa faible exigence en traitements phytosanitaires". À ces deux fruitiers sont associées des courges (butternut) et des patates douces, plantées sur le rang et inter-rang : "La courge est une plante plutôt facile à mener en bio et le feuillage de ces 2 cultures fait un bon couvre-sol pour limiter l'enherbement." Afin d'évaluer les itinéraires techniques de ces cultures associées, les partenaires réalisent un suivi économique (rendement, temps de travaux...), de la biodiversité et de la fertilité des sols. Via des rencontres et le recensement de professionnels, Marforest contribue aussi à identifier les freins et les besoins des producteurs. Ces derniers sont d'ailleurs invités à découvrir les premiers résultats du projet le 5 février 2019. "Le PEI favorise la concertation et la mise en commun des protocoles, conclut l'ingénieure. Il encourage à innover et à penser aux synergies pour l'agriculture de demain."

Les GO français par thématiques d'innovation



Intégrer la santé des sols dans les pratiques viticoles

"La fertilité biologique des sols est trop peu prise en compte dans les itinéraires viticoles. Nous disposons pourtant de nombreux outils mais ils ne sont pas déployés auprès des viticulteurs." Ce constat est dressé par Laure Gontier de l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV), le centre technique de recherche de la filière viti-vinicole. Ingénieure agronome, elle porte le projet PEI Gascogn'innov initié en 2017 pour une durée de 5 ans. "Ce projet vise à intégrer dans le pilotage des systèmes de culture des indicateurs du fonctionnement biologique du sol issus de la recherche fondamentale, comme la mesure de la biomasse microbienne. Ils permettront aux viticulteurs de **mieux comprendre comment fonctionne leurs sols et quels services ils peuvent leur apporter.**" Réunissant des viticulteurs et des experts de l'Inra, de la Chambre d'agriculture de la Gers, du lycée agri-viticole de Riscle, d'une cave coopérative et du GABB 32 (Les bios du Gers), Gascogn'innov vise par exemple à "fournir des outils et méthodes pour faire évoluer le conseil agricole et lui apporter une dimension agro-écologique". Il contribue notamment à encourager la mise en œuvre de pratiques comme l'intégration des couverts végétaux de service, l'apport de matière organique ou la réduction d'herbicides. Finalité : aider les viticulteurs à améliorer la santé de leurs sols et, par conséquent, leur potentiel de production.



La gestion agro-écologique pour lutter contre les bio-agresseurs

Étudier de près les effets de la régulation biologique pour lutter contre les insectes ravageurs ou les mauvaises herbes dans les grandes cultures annuelles : colza, blé... Voilà l'objectif du projet PEI Reg-GAE porté par le centre Inra de Dijon en partenariat avec le lycée agricole de Quetigny et trois agriculteurs de la plaine de Dijon. Renforcer la régulation biologique consiste à favoriser et entretenir la présence de prédateurs ou de parasites naturels des bio-agresseurs en adoptant une gestion agro-écologique des exploitations : réduire l'utilisation des pesticides, créer ou protéger leurs habitats en bordure des parcelles... "Des études sont menées sur le sujet depuis une dizaine d'années mais ce qu'il manque aux agriculteurs c'est du concret : de combien la population de bio-agresseurs a diminué ? Est-ce que ces prédateurs permettent de faire moins de traitements de pesticides ? **Ce type de projet PEI permet d'instaurer un dialogue avec les agriculteurs et de répondre à leurs besoins**" explique Sandrine Petit-Michaut, directrice adjointe de l'UMR Agroécologie de l'Inra. Une première partie du projet consiste à établir un diagnostic de la biodiversité et de la gestion agro-écologique des parcelles puis à quantifier l'impact des auxiliaires de cultures sur les bio-agresseurs. Un second volet vise à davantage communiquer sur la régulation biologique, notamment auprès des futurs agriculteurs. "Nous souhaitons par exemple créer un kit pédagogique présentant les connaissances scientifiques sur le sujet et nos résultats, recueillir les témoignages des agriculteurs du projet ou encore réaliser des films montrant les prédateurs en activité dans les cultures."

Projets multi-acteurs européens PEI

Les organismes et acteurs de terrain français sont engagés dans près d'une centaine de projets européens multi-acteurs du PEI en faveur d'une "agriculture productive et durable". Ces partenaires apportent notamment une contribution importante aux recherches et à l'innovation pour la transition agro-écologique.

Ils se distinguent par leurs travaux autour de la santé des végétaux, de la production végétale durable ou du développement de chaînes de valeur alimentaires durables. "En France, il y a en effet une forte implication des acteurs et des leaders de la recherche dans le domaine de l'agriculture productive et durable" confirme Alexia Rouby, gestionnaire de programmes de recherche agricole et rurale à la DG Agri. La France est également **très engagée dans la recherche et l'innovation pour la transition agro-écologique**. Les projets de la seule priorité stratégique "Approches écologiques intégrées"* impliquent des acteurs

français nombreux et aussi divers que l'Inra, ARVALIS, l'IFV, l'École supérieure d'agriculture, le réseau Semences Paysannes, les Chambres d'agriculture... Ils visent par exemple à concevoir des "équipes" innovantes de plantes pour la résilience écosystémique (DIVERSify), à produire un outil d'évaluation de l'impact des pratiques agricoles sur les fonctions des sols (LANDMARK) ou à élaborer des solutions afin d'améliorer l'efficacité des agro-écosystèmes et des cultures en matière d'utilisation d'eau et de nutriments (SolACE).

* L'"Integrated ecological approaches" est l'une des cinq priorités stratégiques de la DG Agri pour la recherche et l'innovation agricole. 21 projets multi-acteurs PEI y sont dédiés.



L'implication des acteurs de terrain est indispensable pour la réussite des projets

"Une forte implication des acteurs et des leaders de la recherche français"

L'approche multi-acteurs est un choix stratégique de la DG Agri. Les projets PEI représentent en effet les deux tiers des projets de recherche financés dans le cadre du défi sociétal 2 d'Horizon 2020, consacré notamment à la sécurité alimentaire, l'agriculture et la sylviculture durables, la bioéconomie... "Le multi-acteurs a pour but de favoriser l'innovation interactive, l'un des principes clés des projets PEI, rappelle Alexia Rouby. L'idée consiste à **mettre les utilisateurs finaux, notamment les agriculteurs, au centre des projets de recherche et du processus d'innovation**. Cela permet aux chercheurs de mieux comprendre les problématiques des acteurs de terrain, de définir avec eux les bonnes questions et de créer avec les agriculteurs un résultat qui soit adapté et adoptable pour eux. Ce qui est particulièrement important lorsqu'on traite d'un sujet aussi complexe que l'agro-écologie." La dimension partenariale européenne des projets multi-acteurs PEI contribue par ailleurs à confronter les différents contextes, points de vue, méthodes et expériences afin de faire émerger de nouvelles idées et de favoriser le transfert de bonnes pratiques entre territoires similaires.

Sur les **168** projets collaboratifs de recherche agricole, forestière et rurale financés par Horizon 2020 dans le cadre des défis sociétaux, **106** sont des projets multi-acteurs. Parmi eux, **97** impliquent au moins un acteur français. **La France est le pays le plus investi**, en nombre d'acteurs, dans ces projets.

Sur 1 milliard d'euros prévus pour financer l'objectif de 180 projets multi-acteurs PEI pour les 7 ans de Horizon 2020, **213 millions d'euros** sont alloués aux projets inscrits dans la priorité stratégique "Approches écologiques intégrées".

Chiffres clés...



© Pascal Xicluna / agriculture.gouv.fr

Les atouts du PEI dans la transition agro-écologique : retours d'expériences

Au plus près du terrain, le PEI soutient des projets partenariaux, transnationaux et régionaux misant sur l'interactivité, l'interdisciplinarité et le travail en réseau. Il apporte ainsi de nouvelles réponses aux problématiques rurales d'aujourd'hui. Trois acteurs clés livrent leur point de vue sur les qualités du dispositif.

Sécurité alimentaire, équilibre économique, changements environnementaux : sur ces sujets cruciaux, le PEI AGRI offre des approches et outils nouveaux afin de mener à bien la transition agro-écologique. "Ce dispositif représente une initiative de cadrage pertinente de la Commission européenne, observe Pierre-François Vaquié, Délégué général à la FNCUMA (Fédération nationale des CUMA). Mettre en avant les démarches d'innovation et leur ancrage local, tisser des liens entre agriculteurs, chercheurs et techniciens est une réponse adéquate aux évolutions que nous vivons."

Directeur des Affaires européennes et régionales à l'ACTA (Association de coordination technique agricole), Adrien Guichaoua apprécie pour sa part l'approche participative et multi-acteurs des projets et des réseaux européens du PEI-AGRI, qui mettent les acteurs de terrain et les agriculteurs au premier plan. "Les réseaux et les projets sont adaptés à leurs besoins concrets et nous imaginons ensemble, avec les chercheurs, des solutions directement applicables sur le terrain" précise-t-il.

Dans la transition agro-écologique, il est également essentiel de prendre en compte les tensions temporelles entre les questions environnementales, assujetties au moyen et long terme, et les problématiques économiques, davantage orientées vers le court terme. "Dans cette optique, la mixité des profils dans les réseaux et les groupes opérationnels représente un grand atout : si l'on n'a pas de valeurs communes, on ne progresse pas !" souligne Christian Huyghe, Directeur scientifique Agriculture à l'Inra.

Vers une appropriation plus large des innovations et des résultats

Le transfert des connaissances et des méthodes élaborées et expérimentées dans le cadre du PEI est un autre sujet clé pour la transition agro-écologique. "En la matière, l'un des points importants est de bien différencier les résultats spécifiques, liés aux conditions locales, de ceux qui sont généralisables. Les réseaux thématiques et d'échange de connaissances du PEI savent appréhender ces sujets" note Christian Huyghe. Adrien Guichaoua confirme : "Les réseaux

thématiques sont de formidables outils de transfert et de dissémination des savoirs. Je pense également aux fermes de démonstration et au réseau NEFERTITI qui fédère 32 structures dans 17 pays et accélère l'apprentissage entre pairs, en permettant que se tisse une relation de confiance entre les acteurs concernés."

Plus largement, pour Pierre-François Vaquié, le PEI est "un outil qui, en favorisant le développement d'une économie de proximité, contribue à renforcer le lien producteur-consommateur", autre thème phare de la transition agro-écologique et mis en avant dans le cadre des Etats Généraux de l'Alimentation organisés au 2nd semestre 2017.



Le PEI, une réponse adéquate aux évolutions que nous vivons



Christian Huyghe,
Directeur scientifique
Agriculture à l'Inra



Adrien Guichaoua, Directeur
des Affaires européennes et
régionales à l'ACTA



Pierre-François Vaquié,
Délégué général à la
FNCUMA

INITIATIVES DE LA MCDR

Nouvelle vague de projets en faveur de la ruralité



21 : c'est le nombre de projets collaboratifs distingués par le 2^e appel à projets de mobilisation collective pour le développement rural (MCDR) porté par le Réseau rural national. Pendant les 3 prochaines années, ces lauréats vont bénéficier d'un accompagnement et d'un soutien financier d'un montant total d'environ 15 millions d'euros.

"Ils vont contribuer à diversifier les angles d'analyse et les outils mis à disposition sur le vaste thème-enjeu du développement rural, à élargir les réseaux d'acteurs - voire en créer de nouveaux - sur des thématiques orphelines ou peu explorées (lien urbain-rural, égalité femme homme, jeunesse en milieu rural...) et à compléter l'attrail sur des sujets plus identifiés : agro-écologie, renouvellement des générations en agriculture, services à la population, numérique..."

Ces projets sont au service des régions et de leurs réseaux ruraux régionaux avant tout. Chargée de mission Réseau rural et politiques de territoires au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Anne-Kristen Lucbert commente l'annonce officielle des lauréats du 2^e appel à projets MCDR initié par le Réseau rural national.

Lancé en janvier, après une 1^{re} vague de 16 projets accompagnés entre 2015 et 2018, ce dispositif vise à "soutenir des projets collectifs, nationaux ou interrégionaux, en faveur de la ruralité et qui entrent dans le cadre des objectifs de la politique du développement rural européenne, notamment ceux du 2nd pilier de la PAC". En octobre dernier, il a distingué 21 nouveaux projets pour leur pertinence et leur qualité d'organisation. Pendant les 3 prochaines années, ces lauréats vont représenter un budget total de 19,5 millions d'euros de dépenses et seront soutenus par le FEADER à hauteur de 8 millions d'euros, en contrepartie de 3,6 millions d'euros de crédits nationaux du MAA et du CGET et d'autant d'autres crédits nationaux provenant de ministères et de collectivités territoriales, soit **plus de deux fois le budget alloué au 1^{er} appel à projets MCDR**. Ces lauréats ont été sélectionnés parmi une trentaine de candidatures par des

experts du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER), du MAA et du CGET.

Améliorer la mise en œuvre des programmes de développement rural régionaux (PDRR), renforcer les coopérations au niveau national et stimuler la coopération sur les territoires, faciliter le partage d'outils, de méthodes et de connaissances... "Autant d'objectifs visés par les projets lauréats qui traiteront de **sujets dans le domaine agricole et non agricole**, certains adoptant une posture décloisonnante et s'intéressant à l'agriculture dans son écosystème rural, ce qui est indispensable dès lors qu'on s'intéresse à la gouvernance alimentaire, à la transition énergétique ou aux questions foncières" détaille Anne-Kristen Lucbert. Tout comme les 1^{ers} projets accompagnés, les nouveaux lauréats vont aussi contribuer à la production d'outils pédagogiques et de communication facilitant la mise en œuvre de projets locaux (tutoriels, auto-diagnostics, guides pratiques, fonds de garantie...), la réflexion sur les politiques publiques de demain (mémentos, livrets de recommandations...) ou la valorisation d'informations auprès d'un large public (conférences, sites web, formations...). "Le RRN assure le rôle de support financier mais capitalise aussi les connaissances produites, les challenge si besoin et fait en sorte qu'elles atteignent les cibles ou qu'elles contribuent au débat général sur la future PAC" ajoute la chargée de mission. À noter enfin : parmi les 21 projets, 7 représentent la poursuite de travaux déjà engagés de 2015 à 2018, "leurs thèmes nécessitant un approfondissement et une action sur la durée".

Les nouveaux porteurs de projet se sont tous réunis à Paris le 19 octobre afin notamment de faire le point sur les prochaines grandes étapes, les outils et ressources à leur disposition ou les questions de gestion administrative propres au FEADER.

Pour plus d'infos... www.reseaurural.fr/appele-projets-mcdr-2018

INITIATIVES DE LA MCDR

Les 21 lauréats de l'appel à projets MCDR 2018

Retenus pour leur ambition et leur qualité d'organisation, les nouveaux projets MCDR couvrent des thématiques variées et représentent plus de 150 partenaires : associations, établissements publics, entreprises, syndicats...

Nom	Structure cheffe de file	Thématique(s)
AJITeR : faciliter l'accueil et l'installation des jeunes adultes dans les territoires ruraux	Association pour le développement en réseau des territoires et des services alpins (ADRETS)	Jeunesse / Formation et information / Services à la population / Économie sociale et solidaire
Réseau rural ACS - Agriculture de conservation des sols , ACSélérateur transition agro-écologique dans les territoires	Association pour la promotion d'une agriculture durable (APAD)	Agro-écologie / Accès à l'information et à la formation
REUNIR-AF : réseau national pour l'agroforesterie	Assemblée permanente des Chambres d'agriculture (APCA) – Association française arbres champêtres (AFAC)	Agro-écologie / Accès à l'information et à la formation
RENFORT : réseau national forêt territoires	Assemblée permanente des Chambres d'agriculture (APCA) – Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR)	Forêt et métiers du bois / Usage du foncier / Transition énergétique et adaptation au changement climatique
MADAME : motiver et accélérer le développement des compétences des femmes de l'agro-artisanat en milieu rural pour une meilleure égalité	Assemblée permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (APCMA)	Égalité femme-homme
USAGER.E.S : innovation par les usager(ères)	Atelier paysan	Préservation et valorisation des savoir-faire locaux / Agro-écologie / Égalité femme-homme
TRESSONS : territoires ruraux et économie sociale et solidaire, outils et nouvelles synergies	AVISE	Économie sociale et solidaire
#HAPPYTERR# : alliances paysannes innovantes et territoriales pour réussir le renouvellement du milieu agricole	Coopérative d'installation en agriculture paysanne des Pays de la Loire (CIAP Pays de la Loire)	Juste rémunération des agriculteurs / Économie sociale et solidaire / Égalité femme-homme / Lien urbain rural / Accès à l'information et à la formation
TransAgriDom : accentuer la synergie entre territoires et acteurs des réseaux d'innovation et de transfert agricole pour assurer la transition agro-écologique dans l'outre-mer	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)	Agro-écologie / Accès à l'information et à la formation
PORT@iL : pôle rural télétravail @animation intergénération loisirs : un tiers-lieu, deux tiers de solidarité et d'inter-génération, développement de tiers-lieux associatifs en milieu rural	Familles Rurales Fédération nationale	Numérique / Services à la population / Accès à l'information et à la formation
VENAISON : projet national de capitalisation d'expériences, d'information et d'appui pour le développement de filières de proximité de valorisation de viande de gibier pour les territoires ruraux de France	Fédération nationale des chasseurs de France	Gouvernance alimentaire territoriale / Préservation et valorisation des savoir-faire locaux
Mobilisation d'un réseau d'acteurs pour accompagner la transition climatique	Fédération nationale de l'agriculture biologique (FNAB)	Agro-écologie / Transition énergétique et adaptation au changement climatique des territoires
ECLAT : expérimenter avec des collectifs locaux une agro-écologie territoriale	Fédération nationale des coopératives d'utilisation de matériel agricole (FNCUMA)	Agro-écologie
Animation nationale de l'expérimentation "Préservation de l'élevage extensif, gestionnaire des milieux humides"	Forum des Marais Atlantiques	Agro-écologie / Conservation et valorisation du patrimoine naturel / Juste rémunération des agriculteurs
Le développement rural par la coopération : produire, mettre en œuvre et diffuser une connaissance nouvelle sur le "comment coopérer"	Institut des territoires coopératifs (Instercoop - SA Inovane)	Stratégies locales de développement et coopérations territoriales
Access'R : accessibilité des services à la population en milieu rural	LEADER France	Services à la population / Stratégies locales de développement / Numérique
JARA : jeunes acteurs du rural et de l'agriculture	Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (MRJC)	Jeunesse
Les territoires apprenants : répondre aux nouvelles activités et aux nouvelles compétences en milieu rural	Sol et Civilisation	Accès à l'information et à la formation / Lien urbain rural
TERREAU : transfert d'expériences réussies en rural : essaimage, agriculture, usages	Terre de Liens	Agro-écologie / Usages du foncier, accès au logement / Accès à l'information et à la formation / Égalité femme-homme
RnPAT saison 2 : le réseau national des projets alimentaires territoriaux	Terres en Villes	Gouvernance alimentaire territoriale / Lien urbain rural
Mobiliser un réseau des projets de territoires ruraux du Massif central (PTRMC)	Vivier Bois Massif Central	Forêt et métiers du bois / Gouvernance alimentaire territoriale / Conservation et valorisation du Patrimoine naturel / Numérique / Accès à l'information et à la formation

INITIATIVES DE LA MCDR

MCDR 2018 : portraits de lauréats

Finalité, méthodologie, structure porteuse et partenaires... Découvrez les présentations résumées de 3 des 21 projets lauréats du 2^e appel à projets MCDR.

PORT@iL : pôle rural télétravail @nimation inter-génération et loisirs



Objectif : destiné à observer et décrypter les ressorts du développement des tiers-lieux associatifs en milieu rural, l'expérimentation PORT@iL sera menée sur une vingtaine de sites dans quatre régions. Le développement des tiers-lieux en milieu rural, s'il vise systématiquement la redynamisation d'un territoire en y maintenant les actifs, se heurte à plusieurs freins et risques à déjouer. PORT@iL entend donc, grâce aux formations et outils créés (MOOC, tutoriels, séminaire), aider spécifiquement les territoires ruraux à s'emparer de ce sujet à la croisée de l'emploi, du numérique, du lien social et de l'aménagement du territoire. Son slogan : "Un tiers-lieu, deux tiers de solidarité et d'inter-génération."

Structure cheffe de file : Familles Rurales Fédération nationale

Partenaires principaux : Familles Rurales - Fédérations départementales des Ardennes, d'Eure-et-Loir, des Landes, de la Manche, de la Meuse, de Normandie et de Nouvelle Aquitaine, L'Académie des Ruches, MRJ

Contact : Eric ROSSI, eric.rossi@famillesrurales.org

Access'R : accessibilité des services à la population en milieu rural



Objectif : Access'R vise la capitalisation des bonnes pratiques innovantes dans le domaine des services à la population en milieu rural, en France et en Europe. Comment maintenir et

renforcer ces services ? Quelles nouvelles formes de présence et de mutualisation développer pour les services postaux, scolaires, médicaux ou sociaux ? Ces problématiques nourrissent le projet Access'R qui s'articulera en deux phases : un recensement des bonnes pratiques facilitant l'accessibilité des services puis leur diffusion à grande échelle, notamment en accompagnant des porteurs de projet (lire p.11).

Structure cheffe de file : LEADER France

Partenaires principaux : Association Minervois Corbières Méditerranée, Association RED, Réseau Espagnol de Développement Rural, Familles rurales – Fédération Départementale des Côtes d'Armor, Fédération Nationale des Groupes d'Action Locale de Roumanie

Contact : Thibaut GUIGNARD ; contact@leaderfrance.fr

Réseau ACSélérateur transition agro-écologique



Objectif : le projet ambitionne de favoriser la transition des agriculteurs vers l'agriculture de conservation des sols (ACS) qui participe aux outils agronomiques à disposition des agriculteurs souhaitant s'engager dans la transition agro-écologique. Cette pratique repose aujourd'hui sur un réseau de bénévoles qu'il faut mieux identifier, ce que propose de faire le Réseau ACS afin d'améliorer le transfert de compétences entre agriculteurs, la valorisation des bonnes pratiques mais aussi l'appropriation des politiques publiques de développement rural (PDRR) par les collectifs d'agriculteurs en créant des dispositifs d'aide plus adaptés à l'ACS (MAEC ou PSE) par exemple.

Structure cheffe de file : APAD (Association pour la Promotion d'une Agriculture Durable)

Partenaires principaux : CER France, APAD 62, Rittmo

Contact : Sophie GARDETTE, sophie.gardette@apad.asso.fr

ACTUS DES RÉSEAUX RURAUX RÉGIONAUX

Bretagne, Normandie et Pays de la Loire

La coopération au cœur
d'un forum interrégional



S'outiller et recueillir des conseils pour passer un cap dans la coopération : telle était l'ambition de la rencontre "Cap sur la coopération LEADER !" proposée mi octobre par les Réseaux ruraux régionaux Bretagne, Normandie et Pays de la Loire. Une première qui a réuni plus d'une centaine d'animateurs de GAL.

"Ça n'a pas de sens de rester à l'échelle d'une seule commune" ; "Ce n'est pas si compliqué que ça la coopération !" ; "C'est un très bon début pour nos territoires" : voici quelques-uns des commentaires d'animateurs de GAL entendus dans les couloirs du centre culturel Le Triangle à Rennes les 11 et 12 octobre derniers. Réunis à l'invitation de trois Réseaux ruraux régionaux (Bretagne, Normandie et Pays de la Loire), ils participaient au forum "Cap sur la coopération LEADER !". Ce rendez-vous organisé sur une journée et demie s'articulait autour de trois mots clés : comprendre, rencontrer et convaincre. 14 ateliers, une table ronde, une foire à la coopération, des fiches pratiques, des séances de coaching, un mur d'expression... "L'événement a été conçu pour **aider les porteurs de projet à passer un cap dans leur démarche de coopération**, résume Martha Métails, animatrice du Réseau rural normand. Il est lui-même un exemple de coopération entre 3 Réseaux régionaux, poursuit-elle. L'objectif est de proposer un maximum d'expertise et de témoignages, de donner des clés méthodologiques, de partager des idées inspirantes, de créer des connexions, etc. Cet accompagnement s'inscrit aussi dans la durée car nous allons capitaliser les échanges sous la forme d'un film d'animation consacré à la méthodologie et aux avantages de la coopération."

"Pourquoi s'engager dans la coopération et comment en surmonter les obstacles ?" La question était posée lors d'une table ronde réunissant élus et experts. Au micro, face à l'assemblée, ils ont souligné les **avantages de la coopération et le soutien des collectivités** dans la mise en œuvre des programmes européens : "Coopérer est la meilleure approche pour relever les enjeux de la ruralité", soulignait Marie Lecuit-Proust, adjointe à la secrétaire générale aux affaires régionales de Bretagne. Notre souhait est que vous repartiez d'ici outillé et avec l'envie de coopérer car le milieu rural est source d'innovation."

"Les difficultés auxquelles vous vous heurtez ont certainement déjà été rencontrées par d'autres", précisait Yves Champetier, expert de l'ENRD. La coopération LEADER est un carburant pour la réussite de vos projets." Vice-présidente déléguée à l'aménagement de la Région Bretagne et co-pilote du Réseau rural breton, Laurence Fortin a elle aussi insisté sur les bénéfices de la coopération : "Partager des outils, des cultures et des expériences différentes est une chance et une richesse pour mettre en œuvre des actions de coopération concrètes. Coopérer c'est aussi accepter de travailler différemment et avoir de l'ouverture et un soutien politique fort."



"Ne pas hésiter à faire le 1^{er} pas"

Animatrice et responsable des projets de coopération du GAL Pays de Guéret, Virginie Martin était invitée à partager son expertise et à animer l'atelier "Je mets en œuvre mon projet de coopération" :

"La 1^{re} rencontre avec les partenaires est l'acte fondateur d'un projet de coopération. Elle permet de définir les règles de l'animation du projet et du partenariat mais aussi de s'assurer que l'on partage bien les mêmes thématiques, objectifs et actions. Notre GAL a une longue expérience de la coopération interterritoriale et transnationale à travers des projets sur des thématiques telles que les circuits alimentaires de proximité (projet Des champs à l'assiette), l'offre de soins en milieu rural (projet LivinWell) ou les espaces de co-working (projet CoLabora). Je suis venue partager des conseils pratiques de conduite de projets afin d'encourager les GAL à coopérer et à ne pas hésiter à faire le 1^{er} pas. Ces temps d'échanges bienveillants sont importants pour se motiver, se détacher de l'instruction réglementaire des dossiers, partager ses difficultés, trouver des partenaires..."

ACTUS DES RÉSEAUX RURAUX RÉGIONAUX

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Quels programmes européens les territoires ruraux peuvent-ils mobiliser ? Pour répondre à cette question, le Réseau rural de Provence-Alpes-Côte d'Azur organisait un forum le 2 octobre à Manosque.

"ALCOTRA, LIFE, Marittimo, Enjoy it's from Europe, Wifi4EU, Europe Créative... Ces programmes européens dédiés aux territoires ruraux sont peu connus des élus de terrain" constate Eliane Barreille. La vice-présidente en charge de la ruralité et du pastoralisme de la Région Sud, participait au 1^{er} forum du Réseau rural de Provence-Alpes-Côte d'Azur en tant que présidente du comité de pilotage du réseau rural régional. Organisé le 2 octobre à Manosque (04), l'événement a réuni 180 participants : maires de communes rurales, présidents d'associations, représentants des 13 GALs et de deux Parcs naturels régionaux... Au cœur des échanges : les fonds européens mobilisables pour le développement des territoires ruraux. **"À l'heure où les financements d'État sont à la baisse, il est important de communiquer sur la pluralité des financements européens"** souligne Eliane Barreille. Pour promouvoir les produits agricoles européens (Enjoy it's from Europe), favoriser l'innovation dans l'espace

alpin (Interreg Alpine Space) ou la coopération franco-italienne en méditerranée (Marittimo), soutenir des projets de préservation de l'environnement (LIFE) ou de nouveaux modèles d'action culturelle (Europe Créative), financer l'installation de hotspots Wifi dans les lieux publics (Wifi4EU)... Les objectifs et champs d'action des programmes européens sont en effet extrêmement variés.

Le forum a ainsi été l'occasion de dresser un vaste panorama des fonds accessibles aux territoires ruraux et de présenter aux participants des exemples de projets menés à terme. Un guide (voir encadré) a par ailleurs été créé pour l'occasion. Le forum a également permis d'évoquer les difficultés rencontrées par les territoires pour mobiliser et utiliser des programmes : *"C'est notamment le manque d'ingénierie nécessaire au montage et au suivi des programmes européens qui ressort le plus, malgré les regroupements des communes, note Eliane Barreille. Il faut porter les projets à plusieurs comme nous le faisons par exemple pour "Smart ruralité Alpes Provence Verdon". La communauté de communes concernée est soutenue par l'agence de développement départementale et le Réseau rural régional."*

Pour plus d'infos...

<https://reseaurural.maregionsud.fr/acces-direct/actualites/detail/actualites/territoires-ruraux-et-programmes-europeens-apres-2020-enjeux-et-perspectives/>

Montrer la pluralité des fonds européens dédiés aux territoires ruraux



De LEADER à Europe Créative en passant par le POIA-FEDER et HORIZON 2020, le guide "Les programmes européens dédiés aux territoires ruraux" répertorie les programmes opérationnels régionaux, les programmes de coopération territoriale européens et les programmes thématiques de l'Union européenne accessibles aux territoires de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. À [télécharger en ligne](#), ce document de 38 pages détaille les axes prioritaires, les types de projets soutenus, les bénéficiaires cibles et donne des exemples de projet financés.



ACTUS DES RÉSEAUX RURAUX RÉGIONAUX

Auvergne-Rhône-Alpes

"Avoir une gestion raisonnée et partagée des équipements, des investissements et de l'ingénierie"



En septembre et octobre, Cap Rural, animateur du Réseau rural Auvergne-Rhône Alpes, organisait deux journées "Innov'rural" pour échanger autour du développement local à partir des politiques d'investissements et d'équipement, et de l'ingénierie nécessaire aux projets.

Apporter des clés aux élus, agents de développement, porteurs de projets collectifs, représentants d'institutions ou encore d'associations pour développer les territoires ruraux. Voilà l'objectif des deux journées organisées par Cap Rural le 7 septembre à Saint-Ismier (38) et le 5 octobre à Saint-Amant-Tallende (63). "Les aides publiques diminuent et se concentrent sur les investissements, les équipements et leur gestion au détriment de l'ingénierie et de l'animation de projet", note Patrick Grimault, chargé de mission à Cap Rural. Dans ce contexte, il est nécessaire d'avoir une gestion

raisonnée et partagée – entre communes, intercommunalités... – des équipements, des investissements et de l'ingénierie."

Les journées ont débuté par une table ronde sur les nouvelles marges de manœuvre des acteurs des territoires. "Ce premier temps a été l'occasion pour des maires de communes, un conseiller régional, un porteur de projet collectif et des financeurs publics de réaffirmer que des projets sont possibles dans ce contexte de nouvelles politiques centrées sur l'investissement" souligne Patrick Grimault. Les matinées s'articulaient ensuite autour de présentations d'expériences telles que la création d'un pôle départemental du bois dans une ancienne base militaire à Varennes-sur-Allier (03) ou d'un FabLab-tiers lieu par la Communauté de communes Plaine Limagne (63). L'après-midi, quatre ateliers de mise en situation invitaient les participants à réfléchir sur comment faire pour imaginer et construire des projets de développement local autour d'équipements et d'investissements. Ils étaient organisés à partir de cas fictifs du type "Ma commune est "débordée" par des équipements et des locaux vacants" ou "Mon intercommunalité récupérer des locaux en double/triple exemplaire". Enfin, une dernière table ronde a permis d'évoquer les nouvelles formes d'ingénierie nécessaires aux projets de développement local.

Pour plus d'infos...

www.caprural.org/co-construire/innov-rural/5477-innov-rural-2018

Pays de la Loire



Le 8 novembre, le Réseau rural Pays de la Loire organisait sa première rencontre autour de la question de la mobilité durable en milieu rural. Une thématique originale aux enjeux importants.

Dans les territoires ruraux, la voiture reste le moyen de transport le plus efficace et le plus confortable : 80% des ménages vivant dans une commune rurale déclare ne pas avoir d'autre choix que d'utiliser leur voiture alors que ce chiffre n'est que de 36% dans les grandes agglomérations¹. Sortir du "tout voiture" représente pourtant un enjeu environnemental, économique et

social. Pour soutenir les élus et acteurs du monde rural dans la prise en charge de cette problématique, le Réseau rural des Pays de la Loire a lancé, en partenariat avec l'ADEME et la DREAL, un cycle de trois rencontres sur le thème de la mobilité durable en milieu rural. Organisée le 8 novembre dernier à Château-Gontier (53), la

Penser une autre mobilité dans les communes rurales

première journée a réuni 100 participants. Les deux prochaines se dérouleront le 24 janvier aux Sables d'Olonne (85) et le 15 mars à Sucé-sur-Erdre (44). "L'objectif est de montrer qu'une autre mobilité est possible dans les territoires ruraux" explique Frédéric Vasse, directeur du cabinet de conseil en transition Auxilia Nantes et animateur des rencontres.

Pour débiter le rendez-vous, Frédéric Vasse présente une autre approche de la mobilité : "L'idée est de regarder les besoins de chaque habitant sur une journée ou une semaine : déposer son enfant à la crèche, faire des courses, aller au travail, voir un médecin... Puis de trouver une solution par l'innovation sociale." Elles étaient nombreuses le 8 novembre : flotte de vélos électriques en libre service, halte-garderie itinérante, mini-bus associatif pour conduire les seniors à leurs rendez-vous médicaux, service d'autopartage de véhicules électriques... "La capacité d'innovation des territoires ruraux est trop souvent sous-estimée" souligne l'intervenant.

¹ Source : 3^e édition de l'Observatoire des mobilités émergentes (19/09/2018 – OBSOCO et C:RONOS)

Le Réseau rural français réunit l'ensemble des acteurs du monde rural à l'échelle nationale et régionale pour leur permettre d'échanger et de travailler ensemble. L'objectif est de faciliter la réalisation de projets associant l'agriculture, la forêt, l'artisanat, le commerce, le tourisme, l'environnement, les services... Au fil de ses travaux, le Réseau rural propose outils, méthodes, analyses et préconisations.

Alternatives Economiques

Retrouvez ce hors-série
en kiosques dès le 17 décembre

” LES CAMPAGNES SONT DE RETOUR ”



Retrouvez le Réseau rural sur :



@reseau rural fr



@reseau rural fr



Réseau rural
français



Réseau rural
français 2014-2020

Abonnez-vous
à la lettre d'information
pour recevoir l'essentiel
du Réseau rural
dans votre boîte mail

CONTACT
rrf@reseau rural fr

SITE INTERNET
www.reseau rural fr